

Congrès de l'OFRA : femmes, famille, travail

Autor(en): **cc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **71 (1983)**

Heft [1]

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276707>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Congrès de l'OFRA : femmes, famille, travail



L'OFRA (Organisation pour la cause des femmes) a tenu son Congrès annuel en novembre à Saint-Gall. Plus d'une centaine de femmes y assistaient, dont une vingtaine de femmes de Suisse romande. Depuis peu, l'OFRA compte en effet des sections francophones. Les thèmes-clé de ces deux jours de congrès furent le travail, la protection de la maternité et l'avortement.

Quatre villes romandes

Le premier groupe partiellement romand qui s'est constitué est celui de Bienne, fondé par fusion d'autres groupes existants au printemps dernier. Quelques mois auparavant, un groupe d'initiative (sorte de phase préparatoire à la création d'une section) s'était formé à Genève. Ce groupe est devenu, sur vote du Congrès, une section de l'OFRA. A Fribourg, un groupe d'initiative s'est formé depuis peu ; à Lausanne enfin, un collectif de femmes s'est déjà réuni à plusieurs reprises dans la perspective de constituer à son tour un groupe d'initiative de l'OFRA.

Calendrier chargé

Au programme du Congrès de l'OFRA, qui s'étendait sur un week-end, une journée était prévue pour des débats informels, en groupes de travail, sur le thème de la violence dans ses aspects les plus divers. Le lendemain, une longue discussion sur le thème de l'avortement et de l'initiative « Oui à la vie » a conduit à clarifier les positions de l'OFRA sur ce problème. Sur vote, le Congrès a décidé de ne pas accepter d'autre règlement du problème de l'interruption de grossesse que celui qui prévoirait son remboursement par les caisses maladie. Le Congrès a toutefois demandé à ses déléguées de continuer les pourparlers avec les organisations intéressées par le lancement d'une initiative.

L'assurance maternité : regrets

L'assurance maternité a aussi fourni l'objet de discussions passionnées. Le Congrès avait lieu quelques jours après le décision du Conseil fédéral de proposer le rejet de l'initiative « pour une protection efficace de la maternité ». Aussi le Congrès a-t-il voté une résolution dans laquelle les membres de l'OFRA expriment leur indigna-

tion face à ce qu'elles appellent « l'hypocrisie » du Conseil fédéral : « Les considérations favorables du Conseil fédéral sur l'initiative du droit à la vie, ainsi que le contre-projet qu'il propose, sont hypocrites. Le droit à la vie, c'est d'abord pour nous le droit à une vie digne, des droits pour les mères et les enfants. Cela signifie pour nous que nous voulons une assurance englobant la protection de la maternité, le congé parental et la protection contre les licenciements. »

Prochain thème : travail et famille

En plus de la définition des grandes lignes de la politique de l'OFRA, la tâche du Congrès est de choisir un thème pour l'année suivante. Deux propositions étaient en lice : femmes et travail d'une part, femmes, famille et travail de l'autre. La différence est plus importante qu'il n'y paraît à première vue : faut-il mettre l'accent sur le problème (particulièrement aigu actuellement) de l'emploi des femmes, ou considérer dans son ensemble, et toujours simultanément, celui du travail des fem-

mes ajoutée aux tâches quotidiennes et maternelles ? Les partisans de cette deuxième solution ont insisté sur la nécessité pour une organisation féministe de ne pas confondre son rôle avec celui des syndicats. « Si nous ne gardons pas à l'esprit la double journée, lorsque nous parlons des travailleuses, qui donc le fera à notre place ? » s'interrogea une des participantes. C'est le deuxième thème qui l'emporta à une assez large majorité. Il fut convenu toutefois que les sections seraient bien sûr libres de privilégier les aspects du problème qui dans leur région leur paraissent les plus urgents et importants. La soirée du samedi fut réservée à la détente, avec une mime d'un talent remarquable, Gardi Hutter, qui fit mourir de rire l'assemblée en racontant par gestes les rêves d'une ménagère... se prenant pour Jeanne d'Arc !

Malgré le bilinguisme, malgré la diversité des régions représentées à Saint-Gall, le Congrès de l'OFRA fut l'occasion de constater que le mouvement féministe n'est pas à bout de souffle, et peut trouver encore ses forces dans le dialogue et la communication. ● (cc)



Au cours des débats, ça tricotait bon train...